

BTS Métiers de l'esthétique cosmétique parfumerie



Beauté & Bien-être | BTS

CODE RNCP n° 37375

Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 27/02/2023

Fiche formation mise à jour le 15 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Delphine Gay - Bourganeuf

Métiers

Esthéticien(ne)

Cosméticien(ne)

Objectifs de la formation

Véritable chef d'entreprise, le titulaire du BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie option management connaît à la fois les soins esthétiques et les techniques de commercialisation des produits et des services.

Il peut aussi bien travailler pour les entreprises de distribution (parfumeries, parapharmacies et grands magasins), que manager des instituts de beauté, des spas ou des centres de bien-être.

Il assure la gestion courante de l'entreprise : gestion de la trésorerie, des stocks, des ressources humaines. Il peut également concevoir une stratégie de communication pour lancer des nouveaux produits ou services, puis évaluer l'impact des opérations promotionnelles.

Enfin, il possède les compétences nécessaires pour suivre la clientèle et la fidéliser, afin de maintenir la position de son établissement sur le marché.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Communication commerciale
- Culture économique, juridique et managériale
- Anglais

Domaine Professionnel

- Physique appliquée
- Biologie appliquée
- Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques
- Physique et chimie appliquée
- Conduite d'un institut de beauté

Poursuite d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans le champ de la cosmétologie.

Infos pratiques

Pré-requis

- Après un Bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)